



Mosaïculture L'homme qui plantait des arbres

Juillet-août 2015

Rapport du maire sur la situation financière de l'arrondissement de Ville-Marie

LA QUALITÉ DE VIE AU **CENTRE** DE NOS PRIORITÉS



Chers citoyennes et citoyens de Ville Marie,

Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, j'ai déposé le rapport sur la situation financière de Ville-Marie. Ce document fait état des résultats financiers de l'exercice 2014, des perspectives financières de l'exercice en cours et des orientations budgétaires.

Toujours soucieux d'améliorer ses services et de réaliser des projets permettant de faire de Ville-Marie un environnement sécuritaire et accueillant où il fait bon vivre, travailler, étudier ou se divertir, l'arrondissement a poursuivi ses efforts en ce sens au cours de l'année 2014. Mentionnons notamment la mise en branle de deux grands projets de réaménagement, soit ceux du Quartier chinois et du square Cabot. Ce dernier s'accompagne de la création d'une zone d'intervention en itinérance destinée à favoriser une cohabitation sociale optimale.

Souignons également la mise aux normes de la pataugeoire du parc Médéric-Martin, le réaménagement du parc

Charles-S.-Campbell, l'installation de kiosques pour les artistes-exposants à la place Jacques-Cartier, ou encore le projet pilote de conteneurs à déchets semi-enfouis. Et c'est sans compter l'apparition, dans l'avenue Savoie, d'une série de murales venant embellir le paysage urbain et contribuer à la lutte aux graffitis.

Ces réalisations, et bien d'autres encore, l'arrondissement les a menées à bien en générant un surplus de plus de 13 M\$. Pour ce qui est de l'année en cours, les résultats actuels permettent de prévoir une situation financière équilibrée à la fin de 2015.

Au nom de mes collègues du conseil d'arrondissement, je profite du dépôt de ce rapport pour remercier tout le personnel de l'arrondissement pour son professionnalisme et son dévouement constant à faire du centre-ville un milieu de vie toujours de plus grande qualité.

Le maire de Montréal et de Ville-Marie,


Denis Coderre

Résultats financiers de 2014

Budget de fonctionnement

L'exercice financier de l'arrondissement s'est terminé avec un surplus de 13 632 500 \$. Ce surplus est principalement attribuable à un dépassement des recettes générées par les revenus de source locale, comme la vente de permis de construction et de modification ou d'occupation du domaine public.

Programme triennal d'immobilisations

En 2014, Ville-Marie a investi près de 30,2 M\$ dans son programme d'immobilisations :

- Une somme de 7 208 000 \$ a été consacrée à la réfection routière pour réaliser des travaux de planage, de pavage et de réfection de trottoirs à plusieurs endroits sur le territoire de l'arrondissement, en accordant la priorité à la sécurité dans le choix des interventions;
- Environ 766 000 \$ ont été utilisés pour rajeunir le parc de véhicules de l'arrondissement et ainsi en diminuer les frais d'entretien;
- Un montant de 11 559 000 \$ a été dédié à l'aménagement du Quartier chinois et du domaine public.
- Enfin, 7 288 000 \$ ont été consacrés aux parcs et aux espaces verts, permettant, entre autres, le réaménagement ou le début des travaux de l'escalier Simone-Monet-Chartrand, de mise aux normes de la pataugeoire du parc Médéric-Martin ainsi que dans les parcs Robert-Prévost et Charles-S.-Campbell.



Murale *Génération* dans l'avenue Savoie

Activités de fonctionnement (en milliers de dollars)

Arrondissement de Ville-Marie. Exercice terminé le 31 décembre 2014

Activités de fonctionnement	2014		2013
	Budget	Réalisations	Total
Revenus			
Taxes	96	84	87
Paiements tenant lieu de taxes			
Transferts	20	24	18
Services rendus	11 366	15 828	16 549
Imposition de droits	6 191	10 041	10 233
Amendes et pénalités	464	349	485
Intérêts			
Autres revenus	120	436	332
Dotation budgétaire	68 779	76 079	75 224
	87 036	102 841	102 928
Dépenses de fonctionnement			
Administration générale	15 657	15 456	19 335
Sécurité publique	336	317	409
Transport	28 073	31 245	31 827
Hygiène du milieu	14 419	18 967	20 742
Santé et bien-être	467	839	883
Aménagement, urbanisme et développement	6 968	7 590	7 488
Loisirs et culture	21 116	22 507	20 465
Frais de financement			
	87 036	96 921	101 149
		5 920	1 779
Excédent de l'exercice			
Financement			
Remboursement de la dette à long terme			
Affectations			
Activités d'immobilisations			(86)
Surplus non affecté			
Surplus affecté		5 556	3 004
Réserves financières et fonds réservés		(287)	(133)
Montant à pourvoir dans le futur		76	162
		5 345	2 947
Excédent de gestion selon budget modifié			
		11 265	4 726
Corrections - Corporatif		2 367	2 592
		13 632	7 318

Activités d'immobilisation (en milliers de dollars)

Arrondissement de Ville-Marie. Exercice terminé le 31 décembre 2014

Activités d'immobilisation à des fins fiscales	2014		2013
	Total		Total
	Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus			
Transferts		67	
Autres revenus			
Contributions des promoteurs			
Autres			
	0	67	0
Affectations			
Activités de fonctionnement			86
Excédent des activités de fonctionnement affecté et fonds réservés		1 747	1 990
	0	1 747	2 076
Financement par emprunt			
	4 970		(186)
Total	4 970	1 747	1 890
Acquisition d'immobilisations			
Administration générale	300		14
Sécurité publique			
Transport	1 900	1 461	948
Hygiène du milieu		29	195
Santé et bien-être			
Aménagement, urbanisme et développement			
Loisirs et culture	2 770	1 303	733
Total	4 970	2 793	1 890

Indications préliminaires pour 2015

Budget de fonctionnement

Le budget de 2015 prévoit des dépenses de 88 040 900 \$, alors que les revenus générés par l'arrondissement sont établis à 12 957 800 \$. L'évolution budgétaire réalisée au 30 juin permet de prévoir une situation financière équilibrée à la fin de l'année.

Programme triennal d'immobilisations

En 2015, l'arrondissement dispose d'un budget de base dédié aux immobilisations de 6 048 000 \$. Diverses subventions, contributions et surplus des années antérieures contribuent à bonifier notre enveloppe budgétaire. C'est ainsi qu'en 2015 pas moins de 16 880 000 \$ sont prévus pour achever des travaux amorcés et pour réaliser de nouveaux projets.

D'ici à la fin du présent exercice financier, l'arrondissement poursuivra sa gestion rigoureuse du budget de façon à respecter les cibles établies tout en continuant à maintenir la qualité des services.

Orientations budgétaires

L'enveloppe budgétaire 2016 sera établie en fonction du respect des paramètres et normes établis et en tenant compte des rationalisations prévues dans le cadre du plan quinquennal de main d'œuvre et des impacts de la réforme du financement des arrondissements.

En ce qui a trait au programme triennal d'immobilisations 2016-2018, les sommes seront réparties selon les priorités de l'Administration.

Rapport du vérificateur général de la ville de Montréal

Dans son rapport pour l'exercice qui se terminait le 31 décembre 2014, le vérificateur général de la Ville de Montréal a émis des recommandations sur :

- Les mécanismes mis en œuvre pour s'assurer que l'occupation temporaire du domaine public est conforme à la réglementation en vigueur.
- L'application adéquate et cohérente du cadre de gestion des stocks.
- Le Service de l'eau, qui devra dresser un portrait global et réel de l'entretien des bornes d'incendie permettant de démontrer que les arrondissements respectent les normes en vigueur ainsi que les standards établis par la Ville.

Dans tous les cas, l'arrondissement a transmis des éléments de réponse et s'est engagé à corriger les situations qui ont fait l'objet de ces recommandations.

Rémunération des conseillers

Conformément à la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le présent rapport indique les revenus des conseillers d'arrondissement. Ces revenus sont conformes au *Règlement établissant le traitement des conseillers d'arrondissement* (Règlement n° 2117) et à la *Loi sur le traitement des élus municipaux*.

La rémunération de base est de 52 887 \$ pour le conseiller de la Ville et de 70 095 \$ pour le conseiller de la Ville choisi par le maire dans la composition du conseil de l'arrondissement de Ville-Marie. À titre de maire suppléant, Mme Valérie Plante reçoit une rémunération additionnelle de 3 000 \$. En tant que présidente du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), Mme Karine Boivin Roy reçoit une rémunération additionnelle de 5 526 \$, alors que M. Steve Shanahan obtient 1 000 \$ à titre de vice-président du CCU. L'allocation de dépenses de chaque élu est de 15 976 \$.



Kiosque pour les artistes-exposants dans le Vieux-Montréal